

Communiqué de Presse

Cherbourg, le 08/09/2020

Le commissaire européen à l'environnement, aux affaires maritimes et à la pêche était à Cherbourg ce matin : Rencontre et débat sur le Brexit avec les représentants des filières et les professionnels impactés...

Virginijus Sinkevicius, commissaire européen à l'environnement, aux affaires maritimes et à la pêche s'est rendu à Cherbourg ce matin. Après une visite de la criée, les représentants des filières maritimes, les pêcheurs normands, la Région Normandie et le commissaire européen de la pêche se sont réunis pour aborder de nombreux sujets, dont celui du Brexit et d'autres problématiques de la pêche normande. Retour sur cette première rencontre...

Malgré un protocole sanitaire strict et un nombre de participants limité, le commissaire européen à l'environnement, aux affaires maritimes et à la pêche, Virginijus Sinkevicius, s'est rendu à Cherbourg. Les représentants et professionnels de la pêche normande se sont réunis pour débattre sur de nombreux sujets.

Pendant une heure de réunion, les discussions se sont axées principalement sur un sujet unique, le Brexit et ses conséquences où le commissaire a réaffirmé le mandat de négociation très clair confié à Michel Barnier : pas d'accord global s'il n'y a pas d'accord sur la pêche, qui reste un sujet de tout premier plan et nous nous en félicitons.

L'attention a été attirée sur le report de pêche des flottilles françaises et étrangères qui pourrait être effectif en cas de « Brexit dur » en Manche, ce qui pénaliserait l'ensemble des flottilles même les plus côtières.

Il a été notamment évoqué le cas des super-pélagiques, des navires géants qui pêchent des quantités de poissons astronomiques dans la Manche, ainsi que du développement de la pratique de la « senne danoise » par de grands chalutiers hollandais.

Nous avons pris note que ces navires sont dans la légalité mais nous regrettons la disproportion des moyens mis en œuvre en comparaison des autres flottilles de pêches artisanales riveraines dont celles normandes.

Le Comité Régional des Pêches de Normandie reste très attentif à ce que le marché des produits de la mer soit bien conditionné à des accès aux eaux anglaises pour nos propres pêcheurs. Nous avons bien noté que la commission maintenait un couplage de cette question dans les négociations avec le Royaume-Uni.

Nous avons été agréablement surpris que la commission se tenait très au fait sur ce qui se passait avec les Iles Anglo-normandes et ses différentes problématiques. En particulier le sujet du maintien du Traité de la baie de Granville, sujet connexe à la politique communautaire.

Nous avons relevé la volonté de la commission à ce que les fonds post FEAMP soient accessible après 2021 pour la modernisation des flottilles. Le CRPM regrette cependant qu'on ne puisse toujours pas les utiliser pour la création de nouvelles unités.

Nous sommes d'autant plus impatients de la mise en œuvre effective du post-FEAMP car la Région Normandie a engagé près de 97% de ses fonds européens au projet FEAMP.

Evoqué par le président du Comité régional de la Conchyliculture, le Comité Régional des Pêches Maritime et des Elevages Marins de Normandie soutient les conchyliculteurs dans la reconquête de la qualité des eaux littorales y compris vis-à-vis de nos confrères agricoles.

Nous remercions le Président de la région Normandie Hervé Morin et la Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines d'avoir organisé cette rencontre.

Nous remercions le Président du département de la Manche Marc Lefevre pour son soutien sans faille et son expertise du dossier des îles anglo-normandes.

Enfin, nous remercions le commissaire européen Virginijus Sinkevicius pour son écoute et la qualité des réponses apportées.



Contact : Hugo Lehuby, Chargé de Communication – 07.57.44.68.84